

## Communiqué de presse

Berne, le 10 janvier 2017

### **AvenirSocial dénonce fermement les réductions de l'aide sociale annoncées par le gouvernement bernois**

*AvenirSocial, l'association suisse des travailleurs et travailleuses sociales, est consternée par la récente annonce du gouvernement bernois de réduire l'aide sociale de 10%. AvenirSocial s'engage contre ces nouvelles coupes, inacceptables et inefficaces du point de vue du travail social.*

Le projet du gouvernement bernois prévoit de réduire les montants de l'aide sociale de 10%, voire jusqu'à 30% pour certains groupes de la population, en prétextant vouloir rendre le travail rémunéré plus attractif que l'aide sociale. Or, les expertises démontrent que de telles mesures sont contre-productives : elles n'ont aucun effet sur la probabilité de (re)trouver un emploi.

Par ailleurs, réduire arbitrairement les montants de l'aide sociale pour des catégories ciblées de la population (jeunes et certaines catégories d'étranger-e-s) relève de la discrimination. La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), qui fixe des normes en matière d'aide sociale pour l'ensemble de la Suisse, vient déjà de réviser à la baisse les montants d'aide sociale. En baissant encore les prestations par rapport à ces normes adoptées par les cantons, le gouvernement bernois fait cavalier seul. Il se prête à la sous-enchère en matière de prestations sociales entre les cantons et rend la lutte contre la pauvreté encore plus difficile.

Ces baisses sont non seulement injustes, mais aussi inefficaces. Pour les collectivités publiques, les réductions de l'aide sociale reviennent à moyen et à long terme plus cher que les économies de courte échelle, alors qu'elles péjorent dramatiquement la situation des bénéficiaires. Le nombre de personnes faisant recours à l'aide sociale est stable, et la relative augmentation des coûts de l'aide sociale s'explique avant tout par la réduction et le report des charges d'assurances sociales (chômage et assurance invalidité notamment), par l'augmentation des prix des loyers, etc.

AvenirSocial attend des autorités qu'elles s'engagent pour la lutte contre la pauvreté, pas contre les personnes touchées par la pauvreté. L'aide sociale doit renforcer les personnes qui y font recours, et non pas les stigmatiser. Elles ont le droit de vivre de manière digne, y compris dans des moments difficiles de leur existence et doivent être considérées comme des citoyen-ne-s à part entière. L'association nationale des travailleurs et travailleuses sociales attend du gouvernement bernois qu'il s'engage pour le droit à un minimum vital social selon les normes de la CSIAS. Fort de son expertise de terrain, AvenirSocial s'opposera contre ces nouvelles réductions de prestations directement auprès des autorités bernoises.

#### Contact :

Emilie Graff, co-secrétaire générale d'AvenirSocial

Schwarztorstrasse 22, CP

3001 Berne

031/380 83 08 (direct)

[e.graff@avenirsocial.ch](mailto:e.graff@avenirsocial.ch)

[www.avenirsocial.ch](http://www.avenirsocial.ch)